

[704] ECO-FIT™ SYSTEM : POSE SEMI-LIBRE

■ 1 - SUPPORTS VISÉS

Les supports admissibles en pose collée sont :

- Les chapes rapportées
- Chape ou dalle sur isolant
- Plancher béton en étage

Ce type de pose est conseillé en étage, sur des sols chauffants, sur un ancien revêtement de sol sportif compact,...

Pour tout autre support, nous consulter

■ 2 - MATÉRIAUX

Des différences de largeur (tolérances) peuvent exister entre les lés.

Seuls les Taraflex® Sport M Performance et Evolution sont disponibles en version Eco-Fit™

■ 3 - PRÉPARATION DE SUPPORT

3.1 - Supports à base de liants hydrauliques

3.1.1 - Nomenclature des supports

Dallages sur terre-plein anciens tels que définis dans la norme NF-P-90-202 ou conçus et réalisés selon les règles professionnelles : travaux de dallages à base de liants hydrauliques dont le taux d'humidité est \leq 10%.

- Planchers neufs ou anciens dont le taux d'humidité est \leq 10% ;
- Ouvrages neufs ou anciens de chapes incorporées, chapes rapportées, chapes fluides ciments et chapes anhydrites.

3.1.2 - Exigences relatives aux supports

Délai de séchage minimum de 28 jours.

Le support doit être propre et débarrassé de tout dépôt, déchet ou trace de peinture.

La siccité du support est mesurée à la bombe à carbure à partir d'une profondeur minimum de 4 cm conformément aux dispositions de l'annexe B de la norme NF DTU 53.2.

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm,
Tolérance maximale sous la règle de 0,30 m : 2 mm.

3.1.3 - Travaux préparatoires

Traitement des joints de structure : seuls les joints de retrait, de construction et les fissures \geq 4 mm sont traités.

Joint d'isolement

Il doit être bourré d'une matière souple et élastique

Joint de dilatation

2 cas sont à considérer :

- Soit le joint est traité par des profils scellés dans le gros œuvre définis dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), type RM 20-5 de Couvraneuf ;
- Soit le joint est réalisé au moyen d'un élément de recouvrement, fixé sur un seul côté, par l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol (après remplissage du joint par produit souple).

Le revêtement est arrêté de part et d'autre du joint.

Joint de retrait

Le traitement du joint de retrait scié de largeur \geq 4 mm est le suivant :

- Ouvrir le joint par sciage avec un disque diamant,
- Nettoyer et dépolir par aspiration du joint scié,
- Garnir à l'aide d'une résine époxy bi composante, coulante, rigide ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24h.

Joints de construction

Assimilés à une fissure.

Fissures

Le traitement des fissures \geq 4 mm mais sans désaffleurer (différence de niveau) est le suivant :

- ouvrir les fissures par sciage avec un disque diamant,
- nettoyer et dépolir par aspiration,
- garnir à l'aide d'une résine époxy bi composante, coulante, rigide ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24 h,
- sablage à refus avec du sable de quartz fin et sec du produit de garnissage avant sa polymérisation,

- après durcissement de la résine, aspirer l'excès de sable non adhérent avec un aspirateur.

Ragrée ou reprofilage localisé

Sur support fissuré ou support souillé et remis en conformité dont le taux d'humidité est inférieur à 4,5%, le ragréage est réalisable après traitement des fissures avec un enduit de ragréage avec classement minimum P3 faisant l'objet d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité pour le domaine d'emploi visé.

Sur support fissuré ou support souillé et remis en conformité dont le taux d'humidité est compris entre 4,5% et 10%, le ragréage est réalisé après traitement des fissures :

- soit à l'aide du mortier de réparation du béton faisant l'objet de la marque «NF produits de réparation des structures en béton» et présentant un caractère autolissant 731 LANKOREP STRUCTURE de LANKO ;

- soit par application d'un procédé de protection contre les remontées d'humidité faisant l'objet d'un Avis Technique favorable en cours de validité pour le domaine d'emploi visé, associé à un enduit de sol faisant l'objet d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED en cours de validité avec classement minimum P3 choisi parmi ceux visés par l'Avis Technique précité.

Selon le cas, cf. cahier du CSTB 3634 : «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs» ou cahier du CSTB 3635 : «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation».

Se rapporter également aux certificats CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et préconisations des fabricants pour l'utilisation des produits.

3.2 - Supports en béton bitumineux

3.2.1 - Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens en béton bitumineux tels que définis dans la norme NF P 90-202.

3.2.2 - Exigences relatives aux supports

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm,
Tolérance maximale sous la règle de 0,30 m : 2 mm.

Délais de recouvrement : 3 semaines minimum après réalisation du support neuf.

Le contrôle de la compacité et de l'épaisseur est effectué à raison d'un point minimum tous les 200m².

3.2.3 - Exigences relatives aux supports

La pose ne sera pas effectuée si le support ne répond pas aux exigences de la norme NF P 90-202.

3.3 - Supports en asphalte

3.3.1 - Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens en asphalte tels que définis dans la norme NF P 90-202.

3.3.2 - Exigences relatives aux supports

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm,
Tolérance maximale sous la règle de 0,30 m : 2 mm.

3.3.3 - Travaux préparatoires

Ragrée localisé

Appliquer un enduit de lissage avec primaire adapté faisant l'objet d'un certificat CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED avec classement minimum P3 en cours de validité pour l'application visée :

NOM	PROVENANCE
ROXOL FLEX + primaire EPONAL PRIMEPOX	BOSTIK
184 SOLFLEX + primaire 162 PRI-MAPRENE PLUS	LANKO

[704] ECO-FIT™ SYSTEM : POSE SEMI-LIBRE

Selon le cas, cf. cahier du CSTB 3634 : «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs» ou cahier du CSTB 3635 : «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation».

Se rapporter également aux certificats CERTIFIÉ CSTB CERTIFIÉ et préconisations des fabricants pour l'utilisation des produits.

3.4 - Supports à base de bois ou panneaux dérivés du bois

3.4.1 - Nomenclature des supports

Supports neufs ou anciens à base de bois ou panneaux dérivés du bois tels que définis dans la norme NF P 90-202 de Avril 2009 (DTU 51.3), y compris les complexes de doublage préfabriqués des systèmes de revêtements de sol sportifs désolidarisés posés flottants TARAFLEX® SYSTEM TOP COMFORT et TARAFLEX® SYSTEM ENDURANCE faisant l'objet d'un Avis Technique en cours de validité.

3.4.2 - Exigences relatives aux supports

Planéité du support selon la norme NF P 90-202 (de 04/2009)

Tolérance maximale sous la règle de 3 m : 6 mm,
Tolérance maximale sous la règle de 0,30 m : 2 mm.

3.4.3 - Travaux préparatoires

Cf. dispositions de la norme NF P 63-203 (DTU 51.3), précisées comme suit :

Cas des parquets

Les parquets seront si besoin réparés avant mise en place de panneaux de particules, en remplaçant les lames les plus déformées et en rattrapant les cavités par application d'un enduit adapté ayant un caractère non coulant.

Les panneaux sont calés et assemblés sur le support. Les joints et vis sont masqués puis poncés. Dans tous les cas, une bonne ventilation de la sous-face doit être assurée.

Cas des panneaux de particules à base de bois et des complexes de doublage préfabriqués TARAFLEX® SYSTEM TOP COMFORT ET TARAFLEX® ENDURANCE.

Traitement des désaffleurs, joints et zones abimés :

- Désaffleurs entre les panneaux (tolérance : 0,3 mm) : ponçage (grain 100) ;
- Défauts sur les panneaux (coins cassés, impacts...) : mise en œuvre d'un enduit de réparation spécifique visant ce type d'application, puis ponçage (grain 100) ;
- Joints entre panneaux ouverts (maximum 2 mm) : mise en œuvre d'un enduit de réparation spécifique visant ce type d'application, puis ponçage (grain 100).

3.5 - Supports en rénovation avec conservation du revêtement existant

3.5.1 - Nomenclature des supports

- Ancien revêtements de sol sportifs collés en plein sur le support ;
- Anciennes peintures de sol, cf. *article C* du cahier du CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation».
- Anciennes résines coulées, cf. *article D* du cahier CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation».

3.5.2 - Exigences relatives aux supports et étude préalable

Anciens revêtements de sol sportifs collés

Le revêtement ne doit pas présenter de détériorations, de décollements et/ou de rupture de joint soudé.

Dans le cas d'un revêtement sur mousse, un test in-situ visant à évaluer les caractéristiques sportives est réalisé. La pose sera possible si l'analyse de la souplesse par l'essai de déformation verticale selon NF EN 14809 est conforme à l'exigence de la norme NF EN 14904.

Anciennes peintures de sol

Les modalités de l'étude préalable et les exigences relatives au support sont décrites à l'article C1 du cahier du CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation».

Anciennes résines coulées

Les modalités de l'étude préalable et les exigences relatives au support sont décrites à l'article D1 du cahier du CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation».

3.5.3 - Travaux préparatoires

Anciens revêtements de sol sportifs collés

Un nettoyage soigneux de la surface du revêtement est réalisé avant la pose : élimination des salissures, si besoin par décapage mécanique, avec un détergent neutre ou alcalin suivi d'un rinçage.

Anciennes peintures de sol

Les zones présentant des défauts sont traitées, le recours à un enduit de sol généralisé étant exclu, puis la peinture est poncée et lessivée ; cf. article C2 du cahier du CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation»

Anciennes résines coulées

Le sol en résine conservé est poncé puis dépoussiéré ; cf. article D2 du cahier du CSTB 3635 «Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation»

Dans le cas où un défaut est constaté, l'ancien revêtement sera entièrement déposé.

■ 3 - DÉROULAGE DU MATÉRIAU

(24 heures avant le collage du matériau)

- Température du support et de l'atmosphère minimum de pose 10°C, et pour un maximum de 30°C.
- Tracer deux traits de cordeau sur le support pour matérialiser l'axe transversal et longitudinal de la salle donné par les gaines de poteaux.
- Dérouler et mettre à plat les rouleaux dans l'ordre des numéros de pièces en laissant 1cm entre chaque lé pendant 24 heures.

Les lés seront posés à partir de l'axe transversal le long de l'axe longitudinal ou selon un calepinage précis pour les poses en bicolore.

ATTENTION : Les lés seront toujours déroulés à partir du centre de la salle.

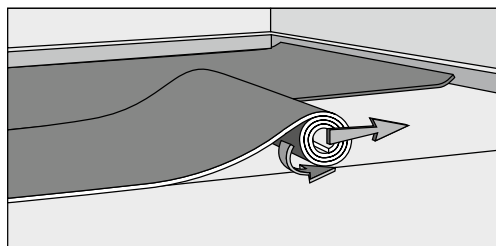
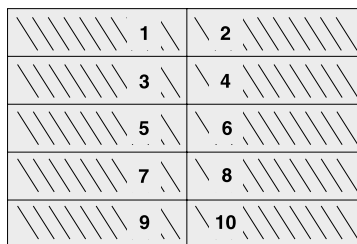
- L'extrémité du matériau qui se trouve près du tube en carton devra être placée le long des murs ou en périphérie de l'aire de jeu.

■ 4 - MISE EN PLACE DU MATÉRIAU

(juste avant le maintien du revêtement)

Mettre en place les lés en se rapprochant de l'axe longitudinal en laissant 1 mm entre chaque lé.

Exemple :



[704] ECO-FIT™ SYSTEM : POSE SEMI-LIBRE

■ 6 - ADHÉSIVAGE AU NIVEAU DES LISIÈRES, AU MILIEU DES LÉS, EN PÉRIPHÉRIE ET DEVANT LES ZONES D'ACCÈS ET DE RANGEMENT .

- Il a lieu 24 heures après le déroulage des lés.
- Retourner les lés par moitié en traçant un trait de crayon ou de cordex le long de la lisière et en milieu de lés afin de définir une zone d'encollage de 15 à 20 cm de part et d'autre de ce trait.
- Appliquer la colle ou l'adhésif sur 10 cm à 15 cm de part et d'autre du trait de cordex ou de crayon.
- Déposer de part et d'autre de ce trait:
 - Pour la colle acrylique 250 / 300 g/m² à la spatule finement dentée (type A2 norme TKB);
 - Pour l'adhésif permanent 150 à 200 g/m² au rouleau poil mi long.
- L'application de la colle ou de l'adhésif permanent est réalisée en simple encollage.
- Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule ou de rouleau.
- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.

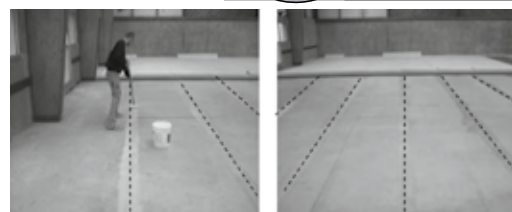
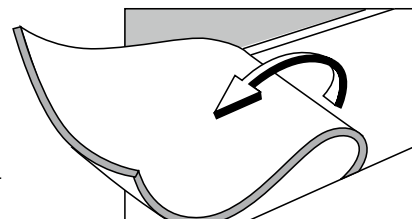


Tableau de colle ou adhésif :

TYPE DE COLLE	FABRICANT	ADHÉSIF / COLLE	CONSOMMATION	SPATULE / ROULEAUX
Adhésif permanent	EUROCOL BOSTIK	542 EUROFIX TACK + ADESITEC	150 / 200 g/m ²	Poil Mi Long
Colle acrylique	TOUS	Colles à 0,5% solvant	250 / 300 g/m ²	A2

Recommandations pour le collage :

Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation.

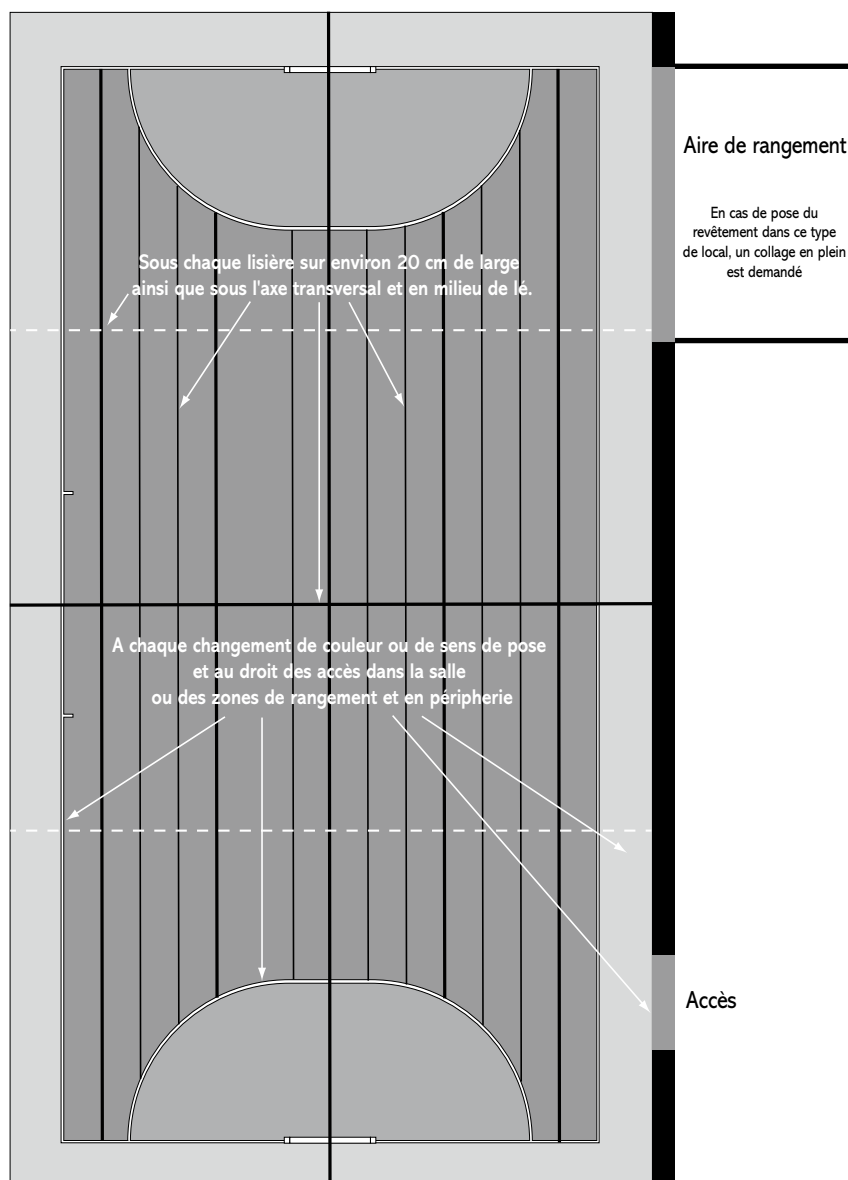
NOTA : Contrôler régulièrement l'usure des lames utilisées ou du rouleau, et les changer aussi souvent que nécessaire pour maintenir la consommation

de colle ou d'adhésif recommandée.

Nettoyer les taches de colle (fraîche) et outils avec de l'eau ou avec un autre nettoyant recommandé par le fabricant de colle.

NOTA : NE PAS APPLIQUER DE PRODUIT DE MAINTIEN AUTOUR DES RESERVATIONS.

Application de la colle ou de l'adhésif.

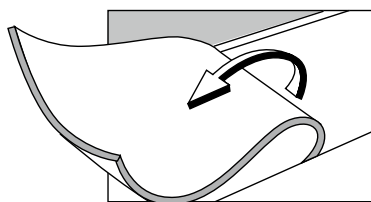


Exemple d'une salle de sport type Handball

[704] ECO-FIT™ SYSTEM : POSE SEMI-LIBRE

6.1 - Application des lés

- Pour l'encollage, replier les lés par moitié. Commencer l'application par les demi-lés centraux situés de part et d'autre du trait du cordeau de départ.



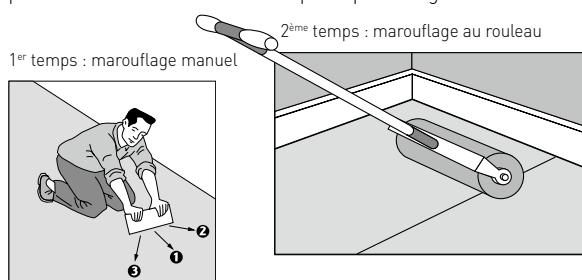
- Replier les secondes moitiés et procéder de même, puis appliquer les lés suivants en laissant 1 mm entre chaque lé et ainsi de suite en terminant par les lés côtés murs.

6.2 - Marouflage

Le marouflage est obligatoire et nécessaire pour obtenir un bon transfert de la colle ou de l'adhésif avant d'effectuer la soudure. Il s'effectue en deux temps :

- Marouflage manuel lors de la mise en place à l'aide d'une cale en liège
- Marouflage UNIQUEMENT des surfaces encollées à l'aide d'un rouleau à maroufler de 50 Kg

Ne pas maroufler les surfaces non encollées avec un rouleau lourd qui pourrait faire fluer le matériau et provoquer des gonfles.



6.3 - Soudure à Chaud (12 heures après)

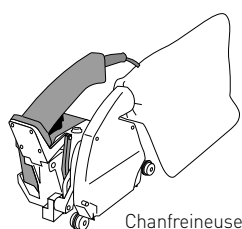
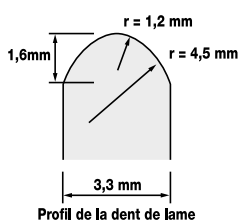
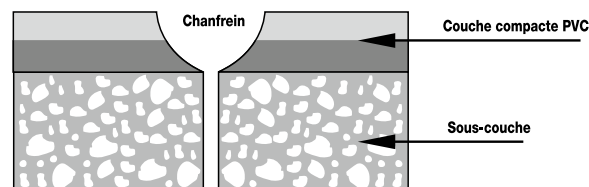
Ce type de pose nécessite que les soudures à chaud soient faites dans les meilleures conditions afin d'obtenir des qualités de soudure optimales.

6.3.1 - Chanfreinage

Le chanfreinage permet d'ouvrir et régulariser le joint, de supprimer les éventuelles traces de colle qui peuvent nuire à la qualité de la soudure.

Il se réalise à l'aide d'une chanfreineuse électrique équipée d'une fraise de 3,3 à 3,5 mm de large.

Il faut chanfreiner toute l'épaisseur de la couche d'usure, jusqu'à la sous couche mousse.

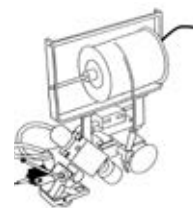
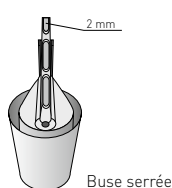


6.3.2 - Soudure au chariot automatique

Elle se fait avec un chariot LEISTER de type UNIVERSAL ou UNIFLOOR avec chalumeau à variateur électronique à air chaud et d'une buse multi-sorties pincée, prévue à cet effet.

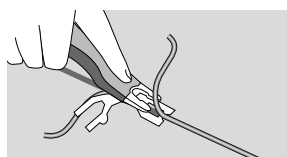
Référence des buses : JANSER : 225 860 040

LEISTER : 105 407

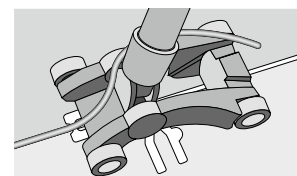


6.3.3 - Arasage

- Avec un couteau MOZART : Faire pivoter le guide d'arasement à 90° sur le côté. Araser le cordon lorsque celui-ci est froid.



- Avec un Robot Araseur : Faire pivoter le guide d'arasement à 90° sur le côté. Araser le cordon lorsque celui-ci est froid. Outil disponible chez Janser ou Romus.

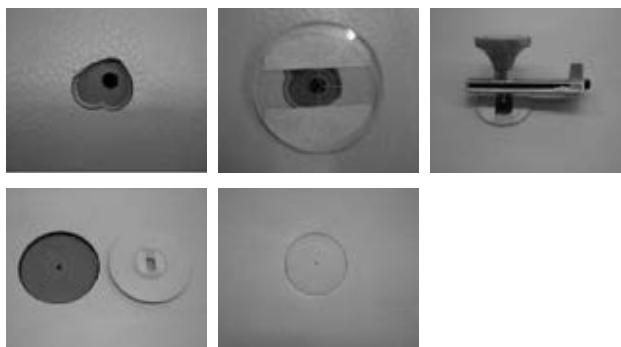


OUTILS	RÉFÉRENCE GERFLOR
Couteau MOZART	0561 0001
Lames de rechange	0542 0001

6.3.4 - Finition

Il existe des accessoires qui permettent de réaliser des finitions soignées autour des réservations :

- Découpeur circulaire équipé d'un centreur de découpe (Réf 262 262 500 - JANSER)



6.3.5 Tracés de ligne de jeu

Gerflor engage sa responsabilité sur la bonne tenue du matériau ECOFIT et des tracés des lignes de jeu UNIQUEMENT si les tracés sont réalisés avec de la peinture TLD AQUA disponible sur commande chez Gerflor

Nous ne recommandons pas d'utiliser des peintures solvantées sur nos revêtements de sols sportif ECOFIT, celle-ci pouvant provoquer une déformation du revêtement de sol sportif.

IMPORTANT : Pour tout renseignement concernant le matériel, GERFLOR est à votre disposition pour vous conseiller.

IMPORTANT : délais de mise en service :

- Pour le trafic pédestre normal la mise en service a lieu 24 heures au moins après le séchage des tracés de jeu.
- Pour la mise en place des équipements sportifs et le trafic des charges roulantes il est nécessaire de se déplacer sur des plaques de répartition de charges.